

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ORGANE DE PUBLICITÉ ET D'INFORMATIONS

Paraissant à SION les MARDI, JEUDI et SAMEDI

ADMINISTRATION ET EXPÉDITION: IMPRIMERIE GESSLER, SION — Téléphone N° 46

ABONNEMENT:

	Un an	6 mois	3 mois
Suisse	8.—	4.50	2.50
Etranger (envoi par N°)	24.—	13.—	7.50
(env. 3 N° de la semaine)	19.—	11.—	6.50
Bulletin officiel	4.50	2.25	1.20

Cpte de Chèques postaux N° II c 84

ANNONCES:

	Canton Suisse	Etranger
La ligne ou son espace	0.20 0.25 0.30	
Réclame	0.50 0.50 0.50	

S'adresser à PUBLICITAS, S. A., de Publicité ou au bureau du Journal.

Soude à blanchir „Henco“

Henkel & Cie. S. A., Bâle.

Ce qu'il y a de meilleur pour essanger le linge, pour nettoyer, écurer et laver. Justifie sa réputation sans précédent! HENKEL & CIE. S. A., BÂLE.

Offres et demandes d'emplois

Maison de denrées Alimentaires demande

on voyageur
ayant clientèle cafés et particuliers. Offres sous Case Montmanc 1803, GENEVE.

Pension Beau-Site, Champéry, cherche une

Femme de chambre
éprouvée, entrée 1er juin, et

Fille de cuisine
avant aider à cuire, entrée 1er juillet.

On demande pour le 15 mai

Jeune fille
propre pour ménage soigné. Prière adresser offres à Mme B. Stéphan, entrepren., Morges (Vaud)

LA BANQUE POPULAIRE VALAISANNE
— S. A. à SION —

reçoit des dépôts:

sur OBLIGATIONS de 1 à 3 ans
sur CARNETS D'ÉPARGNE (dep. 5 fr.)
en COMPTES-COURANTS, à vue
AUX MEILLEURES CONDITIONS

PRETS — CHANGES
La Direction.

Si vous souffrez
de l'ESTOMAC, des INTESTINS ou du
DIABÈTE

Demandez le catalogue à la seule maison spécialisée
Manuel & Cie, Lausanne

Fabrique valaisanne de clôtures, Martigny

CLOTURES Chabauty, STORES, TREILLAGES en tous genres et dimensions

Prix défiant toute concurrence

Demandez prix-courant à la Scierie C. Bompard à Martigny Téléphone 14)

Entreprise générale de charpente
Fabrique de caisses d'emballage

Pantet & Pfefferlé
Maison Multi — SION — Av. du Midi

Vous trouverez toujours en magasin Fruits et légumes des plus variés. Tous les jours: Asperges du Valais: 1er choix, fr. 2.40; 2me choix, fr. 2.20; 3me choix, fr. 2.— le kg. Pommes de terre à planter et de table, à frs. 16 les 100 kg. Poireaux blanchis à frs. 0.80 le kg. Fleurs en vases et coupées sur commande. Se recommandent.

On livre à domicile — Tél. N° 70
Expéditions par colis postal contre remboursement.

— POUR LA CAMPAGNE —

Le soulier militaire, 1er choix, dble. semelle, ferrage à rigati, langue à soufflet
N° 40/47, frs. 23.50

La botine pour le dimanche, pr. Messieurs, R'box, dble. semelle, façon Derby
N° 40/48, frs. 24.50

Expédition franco contre remboursement.
Echange libre! — Demandez notre catalogue illustré.
Grande Cordonnerie J. KURTH, GENEVE
1. Cours de Rive

20 o/o meilleur marché qu'au magasin!

Vente directe du Fabricant aux Particuliers

MONTRES „MUSETTE“

5 ans de garantie! Haute précision 8 jours à l'essai!

N° 197. Forte montre boîte nickel pur inaltér., cuvette nickel, ancre 8 rubis, fr. 27.—
Acompte fr. 10.—, par mois fr. 4.—

N° 198. Forte boîte argent 800/000 contrôlé, jolie décoration, ancre 111 rubis, fr. 39.—
Acompte fr. 14.—, par mois fr. 8.—

Au comptant 10% d'escompte

Ces montres de construction ROBUSTE sont surtout recommandées aux personnes faisant de gros travaux, ouvriers, agriculteurs, employés des Postes et C. F. F., etc.

Grand choix de montres, réveils, régulateurs, bijouterie. Demandez s. v. p. catal. illustré N° 28, gratis et franco.

FABRIQUE MUSETTE Guy-Robert & Cie
LA CHAUX-DE-FONDS Maison fondée en 1871
Bon No 28 CADEAU à tout acheteur nous envoyant cette annonce

à louer ou à vendre

la GRANGE-ECURIE
S'adresser chez M. Eschbach, hôtel du Soleil, Sion.

A louer aux Mayens de Sion un

châlet

3 chambres, cuisine; cave et grande galerie; forêt à proximité. Offres sous P. 1751 S. à Publicitas, Sion.

Petite CHAMBRE MEUBLEE, dépendante

A LOUER
S'adresser sous P. 1681 S. à PUBLICITAS, SION.

Mettez vos **ECONOMIES**
à l'abri de tous risques en souscrivant une

Assurance sur la Vie à LA SUISSE

FONDÉE EN 1854 SOCIÉTÉ D'ASSURANCES SUR LA VIE ET CONTRE LES ACCIDENTS

SIÈGE SOCIAL LAUSANNE

Assurances Accidents et Responsabilité civile
Soumise à la surveillance du Conseil fédéral
Albert ROULET, agent général, SION

TOSCANI MONDIAL

DITTA CARLO PEREDA CHIASSO SVIZZERA

FILIALE DELLA FABBRICA TABACCHI BRISSAGO TICINO

Scatolette da 10 mezzi pezzi

Le **Lysoform** est un Antiseptique et Désinfectant puissant, d'odeur et d'emploi agréables et sans danger. Il ne tache pas. Flacons 100 gr. 1 Fr., 250 gr. 2 Fr.

Le Savon de Toilette au Lysoform, de fabrication soignée est prescrit pour tous les soins de la Toilette, son Parfum est très délicat: le carton: 1 fr. 25 ct.

En vente toutes Pharmacies et Drogueries.
Gros: Sté. suisse d'Antiseptique, Lysoform, Lausanne.

On cherche
pour la saison d'été, petit appartement de 2 chambres (si possible meublé), dans chalet. S'adr. au bureau du journal.

Occasion

BOIS DE CHAUFFAGE

A vendre bois de chauffage par wagon ou par stères.
S'adresser à l'Agence D. Zermatten, Sion.

GRAINES potagères fourragères et de fleurs

Belles griffes d'asperges d'ARGENTEUIL
OIGNONS A FLEURS
Lysol, savon noir, jus de tabac, nicotine
Bouillie sulfocalcique

Oignons à replanter et semences de pommes de terre

Maret, Bollin & Cie, Saxon
Dépositaire: LAVANCHY, Teinturerie Baechler, MARTIGNY.

Accords de pianos

Charles Broye, Accordeur de pianos, (aveugle) élève de la maison Guignard, de Genève, sera de passage à Sion; prix de l'accord Frs. 8.—

S'inscrire au bureau du journal.

Vous eirez mal!

Après avoir étendu la Crème « RAS », les souliers doivent être brossés tout de suite! (Ne pas laisser sécher entièrement!) En cirant de cette manière, on obtient en quelques coups de brosse un brillant beaucoup plus vif et plus foncé.

A. Sutter, Fabrique de produits chim.-techn., Oberhofen.

Photo

Travaux pour amateurs
Développements
Copies
Agrandissements

livraisons rapides et soignées chez **Schnell**, 9 Place St-François, Lausanne.

CORDAGES

pour BATIMENTS et AGRICULTURE
Cordages pour toutes les industries
Cordages de 1re qual. et d'un travail soigné
C. KISSLING, cordier, Villeneuve (Vaud)

Foin

pour vaches laitières, foin pour chevaux, paille fourragère, foin pour litier.

GROS — DETAIL
Louis ZEN-KLUSEN Sion

PUNAISES

Rats, souris, gerces, etc. sont détruits radicalement par les gaz cyanhydriques de la maison **Paul LÖHRY, Sierre**. Renseignements gratuits. Travaux garantis sur contrats. Références de premier ordre à disposition.

VIANDE DE CHEVAL

BOUILLI avec os, le kg. Fr. 1.20
BOUILLI sans os » 1.60
ROTI sans os » 2.—
SAUCISSONS et SAUCISSES » 2.30
VIANDE FUMÉE » 1.90
KALAMI » 3.30
VIANDE HACHÉE pr. charcuterie » 1.50

Demi-port payé.
Boucherie
Chevaline Lausannoise
Tél. 35,05 - 18 Ruelle du Gd-Pont

Maman achète donc le SHAMPOOING « UHU », le meilleur pour laver la tête. — Demandez partout expressément le Shampooing avec la marque « UHU ». Prix: 30 cts. le sachet. — Refusez absolument toute autre marque!

— FABRICANT SUISSE: S. A. UHU, BALE —

Petits paiements mensuels

Demandez catalogue illustré

Fabrique suisse de machine à coudre LUCERNE

Sage-femme

M^{me} Giroud
5. Place du Molard, GENEVE
Pension, consult. tous les jours.
— Prix modérés —
Téléphone: Stand 66-96

Pommes de terre

semences provenant des cultures sélectionnées de Niederarmbach.

Printanières: Early rose, Couronne impériale.
Tardives: Industrie (jaune), Von Stengel (blanche).

ASSOCIATION AGRICOLE
SION — Téléph. 140

Brauns'

● Mordants pour bois (en grands paquets) améliorent tous les bois

● Couleurs pour planchers (en grands paquets) pour planchers crus de tout genre
En vente chez tous les droguistes et marchands de couleurs

Brauns'

● WILBRA le colorant liquide pour cuir (en grands flacons) remet à neuf tous objets en cuir

● En vente chez tous les droguistes et marchands de couleurs

Rhumatisants, gouteux Albuminuriques Diabétiques et contre tous les vices du sang

Adressez-vous à M. BRIOL, herboriste à NYON qui vous donnera des renseignements gratuits et fournira sur demande les TISANES nécessaires à votre état de santé. (Joindre un petit flacon d'urine du malade le matin au saut du lit). Indiquez l'âge et genre d'occupation, quelques renseignements sont utiles.

Prix des paquets: Fr. 5.50 Port en plus).
Téléphone 300.

Dames

Retards, Conseils discrets par Dora, Rhône 6303, Genève 1010

Sage-femme diplômée Madame DUPASQUIER-BRON
Place du Port, 2, GENEVE
Pensionnaires — Soins médicaux
Prix modérés. — Tél. 42-16
CLINIQUE SUR FRANCE

PROTECTION DE LA VOLAILLE

Dans chaque nid, au lieu de l'œuf en porcelaine, un

ŒUF CHAMPHORIN!

Vos poules, vos nids, vos pondoirs seront débarrassés de toute vermine dans les 6 jours et n'en auront plus jamais!

Les maladies des pattes disparaissent en peu de temps!
Les poules couvent jusqu'au bout!
Elles vont volontiers au nid!
Elles ne perdent plus d'œufs!
Elles restent en bonne santé!

Sceptique!

TROIS PREUVES:

1. Mettre un œuf CHAMPHORIN dans un nid. Résultat: Après 3 jours les poules se disputent cette place.
2. Si l'on a 10 nids, mettre 5 œufs CHAMPHORIN dans 5 nids et 5 œufs de porcelaine ordinaire dans 5 autres. Résultat: Après 3 jours, plus une poule sur les œufs en porcelaine! Tous les œufs sont pondus dans des nids contenant un œuf CHAMPHORIN.
3. Si l'on met dans chaque nid un œuf CHAMPHORIN, examiner après 8 jours les poules, les nids et les pondoirs. Résultat: Les poules, les nids et les pondoirs sont absolument exempts de toute espèce de vermine.

Attestations de sociétés avicoles par centaines

PRIX

Pour poules, la pièce	60 centimes
Pour canards	70
Pour pigeons	40

Envoi contre remboursement. Garantie. Les œufs et la chair de volaille ne prennent aucune odeur.

Le vrai, sans mélange, nuisible et de qualité inférieure, avec les avantages donnés ci-haut, ne se trouve que chez moi ou dans mes dépôts. Chaque œuf véritable porte la marque: « Coq rouge avec la croix blanche ». Se méfier des contrefaçons.

On demande des revendeurs

J. TENGLER, Tägerwilen (Thurgovie 20)

Sandales suisses

No 20/29	27/29	30/35	36/42	43/46
Article Réclame en brun cousu	6.80	7.80	9.80	
Flexibles, brun, double semelle	7.50	9.50	11.50	13.50 16.50

Demandez notre catalogue illustré. Envoi contre remboursement.
Grande Cordonnerie J. KURTH, GENEVE, Cours de Rive 1.

Palmer
la graisse de coco la plus appréciée.

Les chefs des Etats Confédérés se réuniront à Berlin aujourd'hui

Aujourd'hui, le président et les premiers ministres des Etats allemands sont convoqués à Berlin, afin de conférer avec le cabinet du Reich au sujet de la situation politique et du plan des réparations. Les propositions allemandes sont donc complètement élaborées sur les points principaux.

On admet comme exacts les renseignements que nous donnions dans notre dernier No, à savoir que l'Allemagne offrira 20 milliards de marks-or comme somme fixe, plus une somme variable à déterminer par une commission d'experts.

On fixe toujours à mardi ou mercredi la date d'expédition de la note aux Alliés, « à moins d'événements imprévus », ajoute prudemment le « Berliner Tageblatt ».

Les « événements imprévus » ne sont que trop prévus, et c'est le mauvais vouloir des classes possédantes à fournir les garanties requises qui en forment le principal élément.

On sait pertinemment, à Berlin — et l'occupation de la Ruhr en est la preuve la plus convaincante — que la France ne veut plus être leurée, qu'elle entend être payée sans retard et qu'elle exigera des garanties solides et irrévocables avant que d'accorder à l'Allemagne les modalités de paiement qu'elle sollicitera.

Fidèle à sa tactique habituelle, la presse allemande pour dissimuler sa grande gêne de la gestation laborieuse de la nouvelle note, a cherché une diversion et elle l'a trouvée dans une information parue dans les journaux de Paris. « Le gouvernement français mettrait comme condition préalable à toute conversation l'abandon par l'Allemagne de sa résistance passive dans la Ruhr ». Cette nouvelle a été reprise par toute la presse allemande qui feint de s'en indigner.

Le « Vorwärts » taxe « d'insensée » cette « prétention ».

Le « Service parlementaire socialiste » écrit qu'une renonciation à la résistance passive ne peut avoir lieu avant que les négociations aient abouti. Et il ajoute naïvement: « Evidemment nous sommes prêts à renoncer à la résistance passive si M. Poincaré fait évacuer les troupes françaises. »

Quant à la « Gazette de Vross », elle assure que la renonciation à la résistance, même provisoirement, ferait le jeu des « communistes » au détriment des éléments ouvriers raisonnables.

On parle, d'autre part, de la démission prochaine du cabinet Cuno et de son remplacement par un ministre Stresemann.

La tension franco-turque

Des mouvements de troupes turques ont été signalés aux confins de la Syrie et préoccupent vivement les milieux français, d'autant plus qu'ils sont accompagnés d'une violente campagne de presse dirigée contre la France.

Jusqu'à présent, des renseignements de source sûre ont révélé la présence à la frontière syrienne de 2 divisions et deux ou trois autres divisions seraient en marche pour les rejoindre. L'envoi par le gouvernement turc de ces contingents est tout à fait contraire à l'accord d'Angora et ne semble pouvoir s'expliquer à l'heure actuelle que par l'arrière-pensée d'exercer une pression sur le gouvernement français au moment de la reprise des négociations de Lausanne.

Cette attitude du gouvernement d'Angora est d'autant moins admissible que le gouvernement français a toujours conservé les mêmes dispositions bienveillantes à l'égard de la Turquie. Et le contraste, en outre, singulièrement avec le ton de son représentant à Lausanne, Isme' pacha, dont dimanche matin, dans son entretien avec M. Poincaré, le général Pellé, se plaisait à reconnaître la courtoisie.

Cette situation a fait l'objet d'un examen attentif de la part du gouvernement français, et comme on sait, le président du gouvernement s'en est entretenu dans la matinée de dimanche avec le général Pellé, après lui avoir donné des directives pour la suite des négociations. Le délégué français à Lausanne en a conféré également avec le général Weygand.

Il est probable qu'à la suite de ces échanges de vues et pour répondre aux tentatives d'intimidation d'Angora, le gouvernement français envisagera la possibilité d'expédier en renfort en Syrie deux divisions d'infanterie coloniale. Il est d'ailleurs possible que le gouvernement anglais soit invité à s'associer de son côté à ces mesures de sécurité dans la zone d'influence qui lui est confiée en Mésopotamie.

SUISSE

Bétail suisse à l'exposition de Rio-de-Janeiro

Pour faire connaître le bétail suisse, les Fédérations d'élevage avaient envoyé l'année dernière cinq taureaux et génisses portantes, de la race Simmenthal et de la race brune, à l'Exposition jubilaire de Rio-de-Janeiro. Ce bétail, choisi avec le plus grand soin, arriva à bon port à fin août 1922. L'Exposition ayant lieu du 24 septembre au 4 octobre, les animaux eurent le temps de se reposer convenablement des fatigues du long voyage.

Le travail de la commission suisse fut couronné de succès. Trois taureaux et trois génisses de chaque race sortirent vainqueurs du concours (4 premiers prix, 4 deuxièmes et 4 troisièmes). Un taureau du Simmenthal obtint un prix d'honneur, une paire de bœufs au joug.

Les gros prix obtenus pour les animaux ne couvrirent cependant pas les frais énormes d'exposition. La baisse continue du cours brésilien arrêta bientôt toute transaction. Si les cours ne s'améliorent pas, la Suisse ne pourra plus exporter de bétail au Brésil.

Le traité de commerce italo-suisse

Les commissions parlementaires italiennes de l'agriculture, de l'industrie, du commerce et de la marine marchande ont examiné un décret de loi visant à l'adoption du traité de commerce italo-suisse du 27 janvier. L'Assemblée a adopté un ordre du jour approuvant, en principe, le traité de commerce italo-suisse. Sur la proposition d'un député, M. Marescalchi qui participe aux négociations, la commission a adopté un ordre du jour invitant le gouvernement à nommer rapidement une commission d'experts dans le but d'établir les conditions auxquelles doivent répondre les vins importés de Suisse, afin d'enlever toute raison de contestation.

Deux députés socialistes, MM. Buonni et Mattestini, ont recommandé qu'à la prochaine occasion on augmente le nombre des marchandises pour lesquelles des tarifs spéciaux seraient établis entre l'Italie et la Suisse en faisant diminuer ceux qui sont en vigueur et afin de favoriser la reprise du commerce.

La lutte contre la variole

Le Conseil fédéral a pris les décisions suivantes concernant la vaccination contre la variole: Dès qu'un cas de variole se produit dans une commune, les personnes domiciliées dans la maison du malade doivent être vaccinées ou revaccinées sans délai. Il en sera de même pour celles qui auront été en contact avec le malade et qui n'ont pas été vaccinées ou revaccinées avec succès au cours des six dernières années.

En outre, les autorités sanitaires cantonales doivent organiser immédiatement dans cette commune des vaccinations publiques et gratuites et engager la population à se faire vacciner si de nouveaux cas de variole se produisaient dans la commune ou dans une commune voisine au cours des quatorze jours qui suivent la constatation du premier cas. Les autorités sanitaires cantonales sont tenues d'ordonner immédiatement et de faire appliquer la vaccination des milieux menacés par la contagion. Il en est de même lorsqu'on a constaté d'emblée plusieurs cas de variole dans une commune.

La Confédération prend à sa charge la moitié des dépenses que l'application des mesures prévues impose aux cantons. Toutefois, ces subventions peuvent être supprimées totalement ou en partie, en cas de négligence dans l'application de ces mesures.

Le présent arrêté entre immédiatement en vigueur. Il sera rapporté dès que l'épidémie de variole actuelle aura pris fin.

Canton du Valais

La ligne de la Furka

Des pourparlers sont en cours entre les gouvernements des cantons du Valais, Uri, Grisons et le conseil d'administration de la ligne de la Furka pour trouver les capitaux nécessaires à l'achèvement de cette ligne.

En outre, cette ligne pouvant servir à la défense nationale, on cherche à intéresser le Département militaire. Il est peu probable que les cantons intéressés veuillent prêter l'argent nécessaire, soit 7 millions, à cause des précédents que cette affaire leur créerait. Ils préféreraient se borner à examiner les possibilités de garantir l'emprunt.

A CHAMOSON

On nous écrit de Chamossion: Le dimanche 29 avril, les Chamossards ont eu deux réjouissances artistiques, l'une religieuse, l'autre profane. Dans la matinée, à l'église paroissiale, à l'occasion de la première communion de près d'une centaine d'enfants, c'était une messe chantée en musique, par chœur d'hommes et de demoiselles, magnifiquement réussie et un beau sermon d'un Rd. Père Capucin sur ce qu'est la première communion et les souvenirs impérissables qu'elle laisse.

Dans la soirée, un concert donné par la « Villagoise », harmonie de Chamossion sous la baguette de l'artiste qu'est le Belge de Martigny, M. Lecomte, 10 morceaux joués en main de maître, avec deux productions caricaturant les façons chinoises. La salle, et la maison de commune, comme l'église, le matin, étaient comblées.

Le charbon valaisan

Une information parue dans la presse il y a quelque temps signalait que les mines d'antracite du Valais entraient en exploitation de nouveaux débouchés. On apprend à ce sujet que les charbons valaisans seront utilisés par les Usines de

fa Lonza, à Viège, et les Usines Staehelin, à Vernayaz, pour la fabrication du ferrosilicium. Une réunion des entreprises intéressées doit avoir lieu très prochainement.

Les travaux de Barberine

Les chantiers du barrage de Barberine, à Emosson, ont été ouverts le 4 avril. On a reconstruit le Foyer, détruit par l'avalanche poudreuse du 1er mars. L'entreprise dispose de locaux suffisants pour loger 350 ouvriers, chiffre qui ne sera pas dépassé. Actuellement, 200 ouvriers sont occupés au déblaiement de la neige; il y en a encore 1 m. 30. On prépare les voies d'accès au barrage. Si le temps est favorable, tout sera prêt pour commencer le bétonnage le 1er juin.

Mouvement de la Jeunesse Suisse Romande

Le Comité central de ce groupement informe le public qu'un nouveau convoi d'enfants hongrois arrivera en Suisse dans le courant du mois de mai. Un pressant appel est adressé aux personnes charitables disposant d'une place ou deux pour loger ces enfants pendant leur séjour en Suisse (3 mois environ).

M. Gilliéron, avenue Georgette 3, à Lausanne, reçoit les demandes des personnes disposées à hospitaliser un enfant.

Prière d'indiquer l'âge, le sexe et la religion de l'enfant désiré.

Le poteau dans le champ

On nous écrit de la plaine du Rhône:

A la suite de contentions récentes au sujet de poteaux téléphoniques plantés dans les champs de la Plaine du Rhône et pour lesquels des indemnités dérisoires ont été offertes aux agriculteurs et acceptées, faute de renseignements précis, nous pensons rendre service aux intéressés en leur rappelant le mémoire que l'Union suisse des Paysans a adressé au Département des Postes et chemins de fer, au sujet des normes à admettre pour fixer l'indemnité due aux propriétaires pour la pose des poteaux et le passage d'une conduite électrique (téléphonique, télégraphique, énergie électrique).

Pour le calcul de l'indemnité ont été admises les bases suivantes: perte de terrain utilisable, surcroît de travail d'exploitation causé par la présence des poteaux, droit de passage aux agents de contrôle et de surveillance de la ligne, accroissement des causes d'accidents et aggravation des risques dans l'étable, diminution de la valeur vénale du fonds, dépréciation de la valeur du fonds au point de vue personnelle, nombre des poteaux sur un même fonds, etc.

D'une étude publiée par le Secrétariat suisse des Paysans, nous croyons utile de citer les chiffres suivants, en engageant les intéressés à s'y tenir fermement:

Pour une servitude de 25 ans: pour les poteaux simples, frs. 45.— dans les prés, frs. 70.— dans les champs; pour les poteaux doubles, frs. 70.— dans les prés, frs. 115.— dans les champs; pour les mâts (socle de 130 à 150 cm.), de frs. 80.— à 85.— dans les prés, de frs. 125.— à 130.— dans les champs.

Lors d'un litige et après délibérations, les commissions fédérales d'expertises des cantons d'Argovie et de Lucerne ont fixé les indemnités suivantes:

Poteaux accouplés (non distants l'un de l'autre) frs. 40.— dans les prés de 1re qualité, frs. 50.— dans les champs de 1re qualité; poteaux doubles (équidistance 1 m. 25), frs. 60.— dans les prés de 1re qualité, frs. 80.— dans les champs de 1re qualité.

Ces indemnités accordées aux propriétaires fonciers ne rappellent heureusement plus ce qu'elles étaient autrefois, à l'époque où elles étaient montées, dans la règle, à frs. 20.—; elles tiennent compte de la moins-value de l'argent, de la majoration du prix du sol et du prix de la main-d'œuvre, ce qui n'empêche pas qu'on a fait accepter dernièrement des indemnités de frs. 5.— à 10.— en se donnant l'air de faire des largesses et en faisant appel au « patriotisme », qui n'a rien à voir dans une entreprise commerciale ou fédéralement bureaucratique.

L'INQUISITION LÉGALE

Nous recevons les lignes suivantes:

Le fisc ne connaît plus de poids et de mesure, il s'en va fureter, dans les plus petits coins. Il taxe sans merci, vous prend avec usure. Les plus heureux sont ceux qui possèdent le moins.

Quand Thibaudière écrivait ce quatrain si mordant, l'inventaire au décès n'existait pas encore et le fisc s'en tenait à la déclaration de fortune de chaque contribuable sans suspecter la bonne foi des citoyens.

Aujourd'hui, dans certains pays comme le nôtre par exemple, le fisc dépasse toute mesure et en est arrivé à une véritable inquisition, une inquisition légale, il est vrai, parce que légitimée par la loi, mais inquisition quand même, odieuse et brutale, qui fait que le propriétaire n'est plus maître de son bien et qu'à peine mort, la figure froide et impassible du fonctionnaire fiscal se dresse devant la veuve éplorée pour lui signifier d'avoir à ouvrir son secrétaire, les tiroirs et les portes de tous les meubles pour inventorier.

Si le fonctionnaire est très bien élevé, à de l'éducation et du sentiment, il attendra au moins les 5 jours de délai prévus par la loi; mais si c'est un rûstre qui ne voit dans un décès qu'une occasion de gain et qui sans nulle discrétion prend la veuve au collet, alors c'est une ignominie. La conscience et la dignité se révoltent à ces dénis d'honneur et de charité et tous les cœurs

honnêtes protestent avec indignation contre un pareil abus d'autorité incompatible avec les prérogatives élémentaires de la démocratie. Les citoyens honnêtes acceptent la loi et se soumettent docilement aux mesures d'ordre qu'elle prescrit, mais ils n'accepteront jamais qu'on applique la loi au mépris de la charité et de la conscience populaire.

La perception des impôts nous soumet également, par un contrôle humiliant et tracassier, à unequisition qui, en pénétrant dans l'intimité du ménage place le plus humble possesseur dans une contrainte pénible, en l'obligeant à justifier par des explications et par des chiffres la diminution éventuelle de son avoir, et de présenter ses comptes de ménage... Cette façon d'agir est un abus de pouvoir contre lequel tout le monde proteste avec autant d'énergie que d'indignation. On cite le cas d'une pauvre femme octogénaire, traitée à la barre de la commission d'impôt et qui ne possédant que son jardin, n'avait pu déclarer autre chose. Or, on ne voulait pas la croire, on lui fit remarquer qu'à son âge elle devait avoir eu le temps d'accumuler des économies, qu'on ne la croyait pas et qu'elle eût à faire une déclaration complète. La pauvre femme en fut si affectée qu'elle se perdit la raison et mourut peu après...

Une autre femme n'avait déclaré que ce qu'elle possédait réellement, mais s'obstina à lui dire qu'elle possédait 5 à 6.000 frs. qu'elle n'avait pas déclarés. La pauvre femme traduite à la barre, fut si effrayée de devoir y paraître, qu'elle préféra payer l'impôt pour une somme qu'elle ne possédait pas!

Voilà ce qu'on raconte et que nous relatons sous toute réserve, bien que de nombreuses familles soient au courant de ces faits.

Il ressort de ce triste état de choses que le droit de propriété et l'inviolabilité de la famille et du domicile ne sont plus garantis, que du bereau à la tombe, l'homme est à la merci du fisc et de ses fonctionnaires. Le peuple est bon enfant, mais poussé à bout, l'agneau devient loup et la corde trop tendue finit par se casser. Des contribuables.

Cours de vacances féministe

L'Association suisse pour le suffrage féminin, convoie, du 16 au 21 juillet à Salvan (Valais), les femmes et les jeunes filles désireuses d'employer une partie de leurs vacances à se créer, tout en se mettant au courant du mouvement féministe de notre pays et en se préparant mieux à leur travail social.

Les exercices pratiques de conférences, de discussion, de présidence, etc., et des causeries concernant la situation sociale de la femme et de l'enfant ainsi que les progrès du féminisme auront lieu le matin. Divers sujets y seront traités. Les assurances sociales (français) par M. Arthur Freymond, député syndic de Lausanne. « Le suffrage féminin au point de vue moral », par Mlle H. Naville, de Genève. « La situation faite à la femme et à l'enfant dans le code civil suisse » (français), par Mlle Reutzel, avocate, à Lausanne, etc. etc.

Les soirées seront consacrées à des conférences publiques à Salvan et dans les environs. L'une de celles-ci sera faite par M. Ernest Bovel, sur « La femme et la Société des Nations ».

Le Comité central de l'Association suisse pour le suffrage féminin invite chaleureusement toutes les femmes que ce cours pourrait intéresser à se faire inscrire auprès de Mlle L. Dubois, Tourelles-Mousquines, Lausanne ou de Mlle Wytenbach, Schwarzworstrasse 9 Berne, qui donneront tous les renseignements nécessaires et souhaiteraient une cordiale bienvenue à toutes les personnes qui répondront à son appel.

Chronique sédunoise

ASSEMBLEE PRIMAIRE

M. le président Kuntschen a ouvert la séance de l'Assemblée primaire, qui fut lieu hier, en donnant un aperçu des comptes et du budget qui sont présentés par le Conseil communal. Bien que les comptes bouclent par un déficit de frs. 8,868.68, l'année n'a pas été très défavorable à la Commune, puisque le déficit budgétaire était de frs. 17,659.—.

Aucune remarque essentielle n'est à faire au sujet du budget 1923, si ce n'est la réduction de 5% de l'impôt qui sera accordé à tous les contribuables.

M. le président Kuntschen répond ensuite à deux motions déposées lors de l'Assemblée primaire, du 7 mai 1922. L'une de MM. Wolff et A. de Riedmatten, concernant l'affichage des registres d'impôts. Le Conseil n'a pu donner suite à ce vœu, vu la jurisprudence du Tribunal fédéral et l'art. 64 de la nouvelle loi des finances. Il y a donc lieu d'attendre que ce soit la nouvelle loi soit votée par le peuple. L'autre motion est de M. Dufour, elle a trait au plan d'extension de la ville. Le Président fait remarquer qu'aucune loi cantonale ne règle cette question. La Commune a fait des démarches auprès de l'Etat à ce sujet, et ce dernier entrant dans les vues du Conseil, a élaboré un projet de loi qui sera soumis à la prochaine session du Grand Conseil.

COMPTES 1922

Il est donné lecture des comptes de 1922. A la section Ire, 1re catégorie M. Ed. Wolff demande quel est le chiffre des capitaux payant l'impôt. Le Président satisfait à cette demande et cite les chiffres suivants:

1. Fortune des domiciliés

Bâtiments	frs. 13,769,510.—
Biens-fonds	11,106,681.—
Capitaux	18,805,811.—
Immeubles situés sur d'autres communes	6,826,815.—
Total	frs. 50,507,820.—

2. Fortune des forains	
Bâtiments	465,545.—
Biens-fonds	2,723,326.—
Total	frs. 3,188,871.—
Défalcations des dettes frs. 1,949,178.—	
3. Revenus (Produit du travail)	
Industrie	frs. 2,920,266.—
Traitements	2,519,143.—
Salaire	1,133,000.—
Total	frs. 6,572,409.—

Les dégrèvements pour charges de famille ont été accordés à l'Etat en 1922 pour 81 enfants.

Une section, 1re cat. M. de Lavallaz voudrait quelques explications au sujet de la participation des bordiers à la construction de la route de la Sonne. Il cite l'exemple de la construction de l'avenue Platorini où les bordiers ont dû payer jusqu'à 45% de la plus-value du terrain par suite de la construction de la route.

Le Président expose que le Conseil, au son temps, avait demandé au Conseil d'Etat l'autorisation de faire intervenir les propriétaires-bordiers dans les frais de construction de la route du Rawly. Le Conseil d'Etat a refusé de donner cette autorisation. La Commune a recouru contre cette décision auprès d'un d'une autre instance et ce recours est actuellement en suspens.

M. Ph. Tavernier s'élève contre le subside élevé accordé à la Cible. Il demande que toute dépense de subside dépassant frs. 5.000.— soit soumise à l'Assemblée primaire. Il lui est répondu que la Ville se trouvait, par suite de la loi militaire, dans l'obligation de fournir un stand pour les tirs militaires. Le coût pour une remise en état de la ligne de tir de Châtroz était évalué à frs. 10.000.—, or la Société de la Cible s'est engagée à transformer son stand et à le mettre, moyennant un subside, à disposition pour l'accomplissement des tirs militaires. Une demande de réduction de ce subside aurait dû être présentée l'année dernière, lors de la discussion du budget.

BUDGET 1923

Lecture est ensuite donné du budget 1923.

M. Armand de Riedmatten réclame une diminution du 10% sur les traitements du président et des employés communaux.

Cette demande n'est pas prise en considération, ces traitements critiqués n'ayant jamais atteint le niveau de ceux des employés de l'Etat.

M. Joseph de Lavallaz propose que le Conseil communal, au lieu de faire un rabais du 5% sur l'impôt baisse le taux d'un 1/200. Cette proposition, mise aux voix, est repoussée.

M. Pierre de Riedmatten demande que le prix de location de la salle du Casino mise à disposition des sociétés, soit abaissé, afin de favoriser l'activité de celles-ci. Accepté pour étude.

M. Ph. Tavernier demande la suppression du poste: « amende scolaire ». Le Président déclare ne pouvoir accepter cette requête, vu la loi cantonale qui prévoit les amendes scolaires.

M. Joseph de Lavallaz recommande l'étude d'un parc des sports. La Commission d'utilité s'occupe déjà de cette question.

Le budget prévoyant en dépenses frs. 680,084 et en recettes, frs. 670,025, d'où excédent de dépenses de frs. 10,059.— est adopté.

SERVICES INDUSTRIELS

Il est donné lecture du rapport financier des S. I. Le résultat de l'exercice écoulé est le suivant:

Electricité	229,810.96
Total	271,750.76
Intérêts des capitaux	172,225.90
Recettes totales:	
Eaux	45,968.85
Gaz	44,719.65
Total	551,202.05

Dépenses d'exploitation et frais généraux:	
Eaux	24,244.35
Gaz	24,504.35
Electricité	230,702.59
Total	279,451.29
Produit brut:	
Eaux	21,724.50
Gaz	20,215.30
Amorissements:	46,230.55

Versé au Fonds de réfection et entretien et au fonds de prévoyance	53,294.31
--	-----------

Capitaux engagés:	
Eaux	197,605.49
Gaz	290,912.95
Electricité	2,887,747.40
Total	3,376,265.84

Diverses questions de détail sont posées au sujet de ces comptes auxquelles répondent M. le Président Kuntschen et M. Corboz, directeur des S. I.

Nous arrivons à la question la plus palpitante des débats (celle du monopole de l'appareillage électrique ou sa concession à l'industrie privée).

M. le Président invoque les motifs du Conseil municipal favorables au monopole de l'appareillage qui se trouvent résumés dans la brochure distribuée aux intéressés.

M. Pfenniger se déclare en principe pour le monopole et la concession en partie à l'industrie privée. Il énonce les essais tentés par la direction des télégraphes et téléphones qui remettent également certains travaux déterminés à l'industrie privée. Il préconise dans quel sens et sous quelles réserves une partie de cette concession pourrait se faire.

MM. de Lavallaz et Dr Ducrey critiquent ensuite la teneur des dispositions relatives à l'entreprise privée.

M. le Président Kuntschen assure que le Conseil appliquera ses dispositions dans le sens le plus large et soumet l'acceptation des propositions du Conseil.

Echos

ÉTRANGER

Que sont devenus les 237 passagers du «Mossamédés»

Selon les nouvelles reçues au Cap au sujet d'un vaisseau-poste portugais, le « Mossamédés », échoué au cap Brio, le paquebot « Port-Victor », qui avait été appelé par sans-fil, est arrivé sur les lieux; il a trouvé le « Mossamédés » abandonné. Il n'a relevé aucune trace des 237 passagers qui étaient à bord. Jusqu'ici aucun canot n'a été recueilli. La plupart des passagers sont Portugais.

Le paquebot « Muansa », de la ligne Woermann, a reçu l'ordre de parcourir le littoral à partir de Loanda, et il effectue des recherches minutieuses dans la direction du Sud-Ouest pour retrouver les traces des 237 passagers.

Le gouvernement sud-africain a demandé à la police, s'il n'est pas possible d'envoyer une expédition jusque dans les parties inhabitées du littoral. Les chaloupes peuvent avoir atteint la baie de Great Fish ou le port d'Alexander avec lequel il n'existe aucune communication télégraphique.

LA PATRIE SUISSE

C'est encore un numéro exceptionnel et renforcé que nous envoie la PATRIE SUISSE (N° 772, du 25 avril). Il ne contient pas moins de 32 magnifiques illustrations, toutes remarquablement venues, revêtant ce cachet d'art et de fini qui caractérise notre illustré national.

Nous y trouvons encore six portraits: ceux de Louis Bourgnicht, l'homme distingué que Friourg a perdu le 2 avril, celui du peintre Louis Rivier qui a décoré l'Aula du Palais de Rumine à Lausanne, ceux de quatre compositeurs suisses: Frank Martin, Arthur Honegger, Charles Chaix et T. Strong.

Une large part est aussi faite à l'actualité. Les desseinistes, concours pour Palais du Bureau international du Travail, fêtes de l'Association des Musiciens suisses à Genève, du printemps à Zurich, des camélias à Locarno, commémoration de l'anniversaire de Naefels, remis en état des carrières d'Arvel à la suite de l'éboulement de 1922, la « Guirlande », de J. Lauber, etc.

On ne peut que se réjouir de ce que notre pays possède en la « Patrie Suisse » un périodique illustré d'une telle tenue, pouvant se mesurer avec les meilleures publications analogues de l'étranger et qui lui fait le plus grand honneur.

Le lait — présent qui vient du ciel — Du cacao — boisson divine — Sucre et pain — c'est l'essentiel! Avec tout cela, comme on dîne!

Le Cacao Tobler — en paquets plombés — bien préparé, constitué avec le pain le repas le meilleur et le moins coûteux. 100 gr. 30 cts.

Avis à quelques abonnés

Nous prions instamment ceux de nos abonnés qui n'ont pas encore réglé le 1er semestre 1922, de nous adresser ce montant au plus tôt au compte de chèques N° 84. Ils s'évitent ainsi des frais de port toujours onéreux.

CHANGE A VUE

Table with exchange rates for various cities: Paris, Berlin, Milan, Londres, New-York, Vienne, Bruxelles. Columns for demand and offre.

Les taximètres dans la Rome antique

Vitruve décrit un appareil qui, adapté aux fiacres qui circulaient à Rome en l'an 79 de l'ère chrétienne, était un véritable taximètre.

Cet appareil, à chaque millier de pas faits par le cheval, déclenchait une boule qui tombait dans une boîte placée au-dessous du char.

A la fin de la course, le cocher comptait les boules et calculait ainsi ce qui lui était dû.

Particularité remarquable: ce cocher, content de son sort, ne se mettait pas en grève le 1er mai.

La prison-paradis

L'administrateur général des prisons de Hull, en Angleterre vient de faire procéder à plusieurs mesures d'adoucissement au sort des prisonniers. Les cellules comprendront désormais un mobilier simple avec lavabo et miroir.

Les prisonniers pourront se laver fréquemment et avoir leurs cheveux longs de plusieurs centimètres, au lieu d'être passés à la tondeuse. Ils pourront s'habiller de complets de couleur foncée. Ils pourront, de plus, se voir plus souvent et, s'ils se conduisent bien, manger dans un réfectoire. La vaisselle sera en aluminium et en porcelaine au lieu d'être en terre cuite.

Enfin on augmentera le nombre d'heures réservées aux promenades et aux exercices. C'est à la suite des bons résultats qu'avaient donnés certaines améliorations que ces nouvelles mesures ont été décidées.

Pourquoi le 1er mai?

Où, pourquoi les ouvriers conscients et organisés ont-ils choisi la date du 1er mai pour en faire la fête du travail — qui se traduit, d'ailleurs, par une journée de chômage? Si conscients qu'ils soient, les ouvriers l'ignorent certainement. Nous allons les renseigner.

Le Bordelais Lavigne était délégué au congrès international socialiste de 1889, à Paris. Il y fit approuver une motion spécifiant que, chaque année, à date fixe, les travailleurs du monde entier manifesteront pour mettre les pouvoirs publics en demeure de réduire à huit heures la journée de travail. Le congrès décida en outre que cette manifestation aurait lieu le 1er mai, par sympathie pour les travailleurs américains qui avaient décidé, pour ce jour-là, la tenue d'un important meeting.

Et, depuis, on a continué. Mais comme la journée de huit heures est désormais inscrite dans la loi, le 1er mai a perdu toute signification; il rappelle tout au plus le souvenir joyeux du factionnaire qu'on avait posé jadis devant un banc fraîchement repeint pour empêcher les promeneurs de s'y assoier, et qui continua sa faction pendant tout le règne de Louis-Philippe.

Les Pilules Suisses

du pharmacien Rich. BRANDT (un produit purement végétal) font disparaître les TROUBLES de la DIGESTION (constipation) et leurs suites. 46 ans de succès. La boîte avec l'étiquette « Croix Blanche » sur fond rouge et le nom Rich. Brandt dans les pharmacies au prix de fr. 2.



Une nourriture exquise, la meilleure marché aussi (Tobler-Cacao) — en paquets plombés — 100 gr. 25 cts.

les parmi les épizooties offrant un danger général et oblige ainsi la Confédération à prendre à sa charge, la moitié des dépenses des cantons pour la lutte contre l'acariose. L'indemnité totale que les cantons pourront porter en compte pour la destruction de ruchers ne devra pas excéder toutefois les normes suivantes: du 1er janvier au 1er juin, 25 fr. pour le premier kilo d'abeilles avec la reine, et 2 fr. pour chaque 100 gr. en plus, du 1er juin au 31 décembre, 20 fr., respectivement 1 fr. L'Office vétérinaire est autorisé à fixer également un montant maximum pour les autres dépenses, telles que frais de désinfection et indemnités aux inspecteurs de la loge.

L'arrêté présente un intérêt général tant en raison de l'importance économique de l'apiculture — la production de miel se monte à 15 millions par année — que des services que rendent les abeilles pour la fructification de quantité de plantes.

Chronique Sportive

FOOTBALL

SION I CHAMPION VALAISAN DE SERIE A A MARTIGNY

SION I. BAT MARTIGNY I. par 4 buts à 1

L'équipe 1re du F.C. Sion a eu raison du F.C. Martigny I et sa victoire acquise de façon nette lui apporte la consécration définitive de champion valaisan de série A. pour la saison 1922-23.

L'équipe séduisante fut, en réalité supérieure à son adversaire dans toutes ses lignes. Elle pratique un jeu rapide, varié, précis, qui fera encore parler d'elle cette saison.

Nos félicitations au F. C. Sion.

Table with 5 columns: Classement, joué, gagné, nul, perdu, points. Rows for Sion I, Sierre I, Martigny I.

SION II BAT SIERRE II par 2 buts à 1

Ce match a été joué à Sierre. Par cette victoire, Sion II tient la tête du classement de 2me série avec Martigny II. Un match d'appui se jouera dimanche prochain à Sierre entre ces deux équipes, le gagnant sera proclamé champion de série B valaisanne. Nous croyons que Sion II marchera sur les traces de ses aînés.

Match international

A Amsterdam, la Belgique bat la Hollande, 1 but à 0.

A Londres (football féminin), l'Angleterre bat la France, 1 à 0.

Match d'entraînement

A Lausanne: Berno bat Lausanne Sport par 4 buts à 3.

A Monthey: Monthey I bat Montreux I, par 2 à 0.

Challenge Spielmann

A Sion: Club sportif des Banques bat Ardon 3-1; F. C. l'Espérance (St-Léonard) bat Plata Sport, 2 à 1.

Par sa victoire sur Ardon, le Club Sportif des Banques est champion du challenge.

Dimanche prochain dernier match, C. S. des Banques St-Léonard.

CYCLISME

Les 30 km. disputés sur le parcours de Sion Sierre et retour ont donné les résultats suivants:

- 1. Merol Médard, en 55 minutes. 2. Bagaïu Joseph, à 1 longueur. 3. Bagaïu René, à 1/2 longueur. 4. Buchter, en 57 minutes. 5. Kuenen, en 60 minutes.

Michlig Emile fut victime d'une crevaison.

en outre d'une manière toute spéciale à la réorganisation du corps des sapeurs-pompiers de la ville de Sion et à l'élaboration du règlement communal qui fut approuvé en 1909 par l'assemblée primaire.

M. Bohler, ému, remercie en quelques paroles senties. Bien qu'ayant pris sa retraite, il ne veut pas rebrousser encore à toute vie active et dans toute occasion où ses services seront utiles, il sera là, sur la brèche, comme d'habitude.

Après cette touchante cérémonie, le corps des pompiers se rend au Café du Grand Pont où une collation arrosée de vins généreux est offerte. Cette petite fête s'est terminée par la plus franche gaieté.

La représentation de la Rhodania au Théâtre

Le succès que la représentation donnée par la Rhodania a remporté, samedi et dimanche, était bien mérité. En effet, les deux pièces avaient été préparées avec le plus grand soin, on n'avait rien épargné pour la mise en scène et la réalité semblait complète; le rossignol chantait et un choriste chargé de vraies et fraîches cerises complétait le tableau printanier.

Les acteurs, comme d'habitude, se sont surpassés: Mlle R. de T., dans le «Cheb'ou blanc» d'Octave Feuillet, a très bien traduit l'agitation intérieure et l'indifférence simulée pour arriver au dévouement final où Clotilde trahit sa nature belle et aimante par un cri parti du cœur. M. P. D., la seconde admirablement et son jeu si naturel fait de cette petite comédie un pièce délicate.

Dans «L'Ami Fritz», les deux acteurs principaux: M.M. P. de T. et B. Z. soutiennent l'intérêt de leur rôle jusqu'au dernier moment. Mlles A. N. et M.T. H. sont charmantes dans des situations très différentes toutes deux jouées avec finesse et traduisent bien leur personnage. Le chœur des faucheurs et faneuses, quoique très court, me une jolie note dans l'ensemble. En un mot, deux pièces joliment réussies qui ont attiré une très nombreuse assistance et tous nos compliments aux acteurs, du premier au dernier.

DANS LES SOCIÉTÉS

HARMONIE MUNICIPALE. — Mardi, 1er mai répétition au local ordinaire. A 18 h. pour les altos, à 20 h. 30 pour les trombones, basses si b et mi b et piston.

Au Casino à 18 h. pour secondes clarinettes et saxophones ténors à 20 h. 30 pour 1res clarinettes et flûtes.

Chronique agricole

Tableau des foires du mois de Mai

- Bagnes, le 20. Emen, le mardi avant l'Ascension. Glis, le mercredi avant l'Ascension. Lèche-V., le 1er. Martigny-Bourg, le 2me lundi. Monthey, le 3me mercredi. Sembrancher, le 1er. Sierre, le 4me lundi. Sion, les 1er, 2me et 4me samedis. Stalden, le 14. St-Maurice, le 25. Troistorrents, le 1er mardi.

Elevage du cheval

Les éleveurs sont avisés que l'étalon «Elf» est à disposition à la station de monte de Charraz. (Communiqué).

Pour les apiculteurs

Le Conseil fédéral a pris un arrêté qui sera accueilli avec satisfaction dans le monde des apiculteurs. Cet arrêté range l'acariose des abeilles

homme blond, au regard vif et heureux. Après avoir lu dans un coin de cette toile, qui datait de miss Araminthe. De tous les lanômes qui hantaient Dinah et son inculte cervelle africaine, miss Araminthe étaient certainement le pire.

Dinah causait dans un indescriptible baragouin que n'avait pas épuré le commerce du monde. Mais la servante était douée d'une paire d'yeux larges, lamineux, humides, qu'elle roulait d'une façon si diabolique, dont le blanc lui-même était d'un émail si irrésistible que rien qu'avec ce regard Dinah était presque intelligible; pourtant Monique seule la comprenait et Dinah, triomphante d'avoir à la fin rencontré une interlocutrice avisée, sortait, par accès spasmodiques, du mutisme dans lequel elle s'était murée en se voyant incomprise du vulgaire. Elle avait parlé, entre autres choses à Monique, d'une femme qui s'était tuée dans le ravin.

Dernièrement? avait demandé Monique. — Mais oui, du temps des vieux pirates roux avait répondu solennellement l'oracle, ses yeux virant avec une malice qui indiquait chez elle d'ingrates propensions à se moquer de son auditoire.

Décidément les histoires de Dinah manquaient de cohésion et touchaient à l'extravagance. Monique explorait aussi les jardins, elle se rendait compte, par des explorations progressives de la configuration compliquée de Blackhorn, et rien n'entravait ces voyages de découverte. Les maîtres de céans ne s'étaient pas réservés un domaine spécial; Monique pouvait aller partout, Monique pouvait sans contrainte escalader les plus abruptes éminences, se casser le cou ou bon lui semblerait, et par ces pro-

menades, charmer les loisirs que lui laissait l'attente lubie de Jessy, tâcher d'engourdir par la fatigue sa sourde inquiétude.

Elle s'embrouillait parfois dans le labyrinthe de romans qui formaient des jardins suspendus s'accrochant aux anfractuosités de la pierre dont ils suivaient les inégalités aiguës, se dominaient, s'enchevêtraient entre des murailles, des contreforts, des assises naturelles de rocher. C'était des échappées imprévues, des tournants à surprise, des chutes et des escarpements, des niches qui se trouvaient être des jardins. D'un angle qui semblait terminer la série, on en apercevait tout à coup un autre qui se révélait comme une petite plate forme et qui, vu de plus près, contenait un banc de gazon, des buissons, des arbustes, parfois quelque arbre fruitier.

Et puis, un beau jour, Monique subit l'accident auquel elle avait par prodige échappé jusque-là: son pied tourna dans les pierres croulantes d'un mur sur lequel elle était montée pour voir de plus haut la mer; la jeune fille tomba au milieu d'un écroulement de pierres et de terre qui auraient pu grièvement la blesser.

Bien que le choc eût été rude, elle se releva aussitôt, regarda autour d'elle. Elle était au milieu d'un espace gazonné dont l'abondance semblait inaccessible, elle n'avait pu y arriver de fait que grâce à l'éboulis provoqué par sa chute. Elle leva les yeux en haut, sur le mur d'où elle était tombée, et se demanda comment elle sortirait de ce lieu. La vue de quelques excavations qui pourraient à la rigueur lui servir d'escalier ou d'échelle la rassura un peu.

A ce moment, elle entendit un gémissement qui vibra comme l'écho de la plainte qu'elle avait poussée en touchant terre. Elle crut d'abord à un véritable écho, mais la plainte te-

commença sur un ton plus élevé et il n'y avait même à Blackhorn, d'écho qui put amplifier ainsi la voix de Monique et surtout lui donner cette intonation cassée de maussade impatience.

Monique fit quelques pas avec prudence; elle entendait la mer au-dessous d'elle, mais elle avait l'intuition qu'un certain espace en pente plus ou moins raide devait la séparer encore de l'eau. Son pied s'embarrassait dans les herbes folles qui essayaient de la retenir, l'entraînait lui paraissait absolument désert, les rochers jetés autour d'elle dans une confusion de chaos bornait sa vue, tandis que, derrière elle, les assises de la dernière terrasse où elle avait perdu pied lui cachèrent le reste de Blackhorn. Sans qu'elle put positivement s'orienter elle croyait s'avancer vers l'extrémité de la cornue qui marquait si fièrement sur la mer.

La même plainte un peu chevrotante résonna cette fois comme une invocation irritée. Puis ce fut le silence.

Monique oubliant la meurtrissure de sa chute franchit légèrement les rochers qui s'opposaient à son passage et elle constata avec surprise qu'une sorte de grand pigeonier terminait brusquement sa plateforme. Elle s'avança encore, distinguant une porte béante, et, seulement, quant elle fut tout près, vit qu'en réalité un précipice la séparait de ce bâtiment qu'elle ne connaissait pas. Le pigeonier était construit dans une petite cour inégale qui ressemblait beaucoup à un puits, et c'était son premier étage qui se trouvait de niveau avec Monique.

Entre la jeune fille et la porte béante qui l'avait attirée s'interposait un vide assez étroit, il est vrai, mais qui avait la profondeur de la cour. Un balcon sans appui ni balustrade, une simple tablette de pierre précédait la porte. L'intérieur de la pièce était trop obscur

Feuilleton de la « Feuille d'Avis

La famille de Burgau

Là, sous la poassière et les draperies, que tissaient et renouvelaient diligemment les armées, pendaient des armes de forme barbare, des arbalètes, des piques des halberdars, des épées et même des haches, qui eussent fait singulière figure à côté des carabines de précision et des hammerless dont étaient parvenus aujourd'hui les seigneurs de Blackhorn, les armes et les chevaux des Burgau modernes n'étant pas en rapport avec l'extrême simplicité de leur genre de vie.

On voyait aussi dans cette galerie une chose informo que les enfants de Burgau apprennaient tous à considérer comme la rame d'un frate danois, leur aïeul maternel. Quelques portraits copieusement entamés atestaient que ni l'art ni les recherches du luxe n'avaient jamais été en grand honneur à Blackhorn. Plusieurs de ces Burgau étaient vêtus de fourrure comme les ours dont les effigies s'entremêlaient gracieusement avec celles de leurs maîtres, sans qu'il fut possible de contester l'air de famille existant entre eux.

Pendant les courtes périodes d'union qui avaient parfois rapproché la branche aînée de sa redoutable cadette, des Burgau de Burgau-House, les Burgau normands, comme on les appelait aussi, avaient gratifié de leur image leurs cousins saxons. Parmi ces portraits, Monique avait remarqué celui d'un jeune

